


Le Pacte d'excellence SE DESSINE

 Le cabinet de consultance McKinsey a analysé les mesures du Pacte d'excellence et leur impact économique

► Le Pacte d'excellence, qui vise à réformer l'école en profondeur, entame cette semaine une étape délicate : le gouvernement de la Communauté française doit réaliser des choix parmi les réformes proposées. En voici les grands axes.

—MOINS DE REDOUBLEMENTS—

En Belgique, près d'un élève sur deux est en effet en retard à l'âge de 15 ans. Les acteurs du Pacte sont arrivés à un consensus pour mettre en place une politique de limitation (et non d'interdiction) du redoublement. Deux possibilités se dessinent. Soit on réduit le taux de redoublement de moitié mais sans remédiations pour les élèves en difficulté. Les bénéfices seraient énormes pour la Communauté française, qui économiserait jusqu'à 200 millions d'euros par an. Soit on limite le redoublement jusque 15 ans en mettant en place des politiques de remédiation. Le bénéfice pour la Communauté pourrait être de 55 millions par an.

UN TRONC

—DE COURS COMMUNS—

La mise en place d'un tronc commun jusque 15 ans pourrait permettre à la Communauté française d'engranger des bénéfices à long terme de l'ordre de 95 millions d'euros par an (et cela parce que l'on supprimerait une année du qualifiant). C'est vers cette option que se dirige le Pacte. Un tronc commun plus long (jusque 16 ans) augmenterait la facture de 40 millions d'euros par an car il faudrait créer une septième année professionnelle très coûteuse.

—PAS D'ALLONGEMENT D'UNE JOURNÉE SCOLAIRE—

C'est la plus importante polémique du Pacte. Cela dit, selon McKinsey, une adaptation de la longueur d'une journée scolaire ne devrait pas voir le jour, pour la simple et bonne raison qu'il n'y a pas de consensus suffisant au sein du Pacte.

Sa mise en œuvre est très compliquée : adaptation des conditions de travail des profs, mais également "un changement de comportement de l'ensemble des acteurs de l'école, en ce compris une adaptation potentielle des rythmes professionnels des parents." De plus, une telle réforme ne pourra avoir un impact en termes d'efficacité et d'équité que si elle est importante et donc coûteuse (ce coût peut monter jusqu'à 500 millions d'euros par an).

UNE RÉDUCTION

—DES FRAIS SCOLAIRES—

Le Pacte veut réduire progressivement les frais scolaires qui restent extrêmement élevés en Belgique (une année scolaire peut coûter plus de 1.000 euros par élève et par an). Cette mesure aura un impact relativement faible concernant l'efficacité du système d'enseignement mais bien plus important en termes d'équité est particulièrement élevé (McKinsey l'évalue à 8 sur une échelle de 10).

Si le gouvernement de la Communauté française choisit toutefois cette option, son coût sera élevé. Les équipes de McKinsey l'évaluent entre 215 et 650 millions d'euros par an.

L'OBLIGATION SCOLAIRE

—À 3 ANS—

Selon McKinsey, c'est une mesure quasi inaccessible. Le cabinet note toutefois que, si on

abaissait à trois ans l'âge de l'obligation scolaire (elle est actuellement placée à 6 ans), les conséquences positives seraient nombreuses. Surtout en termes d'équité du système scolaire. Sans oublier que cela stimulerait par ailleurs "la participation des parents au marché de l'emploi", explique McKinsey, en s'appuyant sur des études de la mutualité Solidaris.

Malgré ce terrain a priori favorable, la concrétisation d'un tel projet s'annonce complexe. Notamment parce que l'abaissement de l'âge de l'obligation scolaire risque surtout "d'aggraver la pénurie de places dans les écoles maternelles", note McKinsey.

—UNE ÉVALUATION DES PROFS—

Une des mesures qui sort du lot est celle de développer l'évaluation du personnel de l'enseignement. L'objectif ne serait pas de disqualifier certains profs, mais de mieux assurer leur accompagnement et, par là, la qualité de leurs cours. Si cette évaluation est incluse dans la charge du personnel actuel, le coût d'une telle mesure sera nul. Il sera de 25 millions d'euros par an, si cette évaluation est réalisée par du personnel à recruter.

Pour rappel, la semaine dernière, la ministre de l'Éducation Marie-Martine Schyns a déjà pris de nouvelles mesures pour mieux accueillir les jeunes enseignants. Ces derniers, à l'avenir, pourraient être également épaulés par des profs référents plus expérimentés. La mesure est en effet jugée peu coûteuse et même si son impact positif est dit modéré par McKinsey, il est probable que le Pacte retienne cette option.

L. B.